

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

## E X T R A I T du

### Registre des Délibérations du Conseil Municipal

**L'an DEUX MILLE DIX SEPT et le 30 MARS à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 24 MARS 2017, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Madame Elisabeth BONJEAN, Maire.**

ETAIENT PRESENTS : M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Francis PEDARRIOSSE - Mme Axelle VERDIERE-BARGAOU, Adjoints - Mme Dominique DUDOUS - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mmes Laure FAUDEMÉR - Régine LAGOUARDETTE - M. Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Valériane ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - M. Alexis ARRAS - Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Bernard DUPOUY - Mme Nicole COUTANT - Mrs Jesus SIMON - Pascal DAGES - Mme France POUDENX - M. Eric DARRIERE - M. Julien DUBOIS - M. Grégory RENDE - Mme Nadine PEYRIN

ABSENTS ET EXCUSES : M. Bruno JANOT - Mme Géraldine MADOUNARI (jusqu'à 18 h 40) - M. Bruno CASSEN - Mme Sarah DOURTHE - Mme Marie-Constance BERTHELON

#### POUVOIRS :

M. Bruno JANOT donne pouvoir à M. Stéphane MAUCLAIR

Mme Géraldine MADOUNARI donne pouvoir à Mme Marianne BERQUE-MANSAS (jusqu'à 18 h 40, présente pour le vote de la délibération n°2)

M. Bruno CASSEN donne pouvoir à M. Jean-Pierre LALANNE

Mme Sarah DOURTHE donne pouvoir à M. Julien DUBOIS

Mme Marie-Constance BERTHELON donne pouvoir à M. Eric DARRIERE

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Marianne BERQUE-MANSAS

#### **OBJET : BUDGETS PRIMITIFS 2017 : VOTE**

Sont proposés à l'approbation du Conseil Municipal, le Budget Principal de la Ville ainsi que 9 budgets annexes qui sont : les cinq budgets annexes de la Régie des Eaux, le Budget des Fêtes, le Budget Parc de Stationnement, le Budget Lotissement du Mousse et le Budget Activités Assujetties à la TVA (regroupant plusieurs activités comme la location des salles aménagées, de locaux nus, exploitation forestière, vente électricité et prestations pour comptes de tiers).

Conformément à l'article L.2312-2 du C.G.C.T, il est proposé au Conseil Municipal de voter ces budgets par chapitre, la répartition des crédits par chapitre figurant dans le document budgétaire lui-même.

Ces budgets 2017 incluent les crédits nécessaires aux refacturations entre budgets, ainsi que les crédits concernant la subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe Activités Assujetties à la TVA.

Ces budgets 2017, présentés dans les tableaux joints à la présente, reprennent par anticipation les résultats provisoires 2016 ainsi que les restes à réaliser d'investissement 2016.

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR ANDRE DROUIN, MAIRE-ADJOINT  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 27 VOIX POUR, 7 NON PARTICIPATIONS au vote, celles de M. Pascal DAGES, Mme France POUDENX, M. Eric DARRIERE, Mme Sarah DOURTHE ayant donné procuration à M. Julien DUBOIS, M. Grégory RENDE, M. Julien DUBOIS, Mme Marie-Constance BERTHELON ayant donné procuration à M. Eric DARRIERE et 1 ABSTENTION, celle de Mme Nadine PEYRIN,**

ADOpte le Budget Primitif 2017 du Budget Principal, arrêté en recettes et en dépenses, selon le tableau ci-joint,

**LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 28 VOIX POUR et 7 NON PARTICIPATIONS au vote, celles de M. Pascal DAGES, Mme France POUDENX, M. Eric DARRIERE, Mme Sarah DOURTHE ayant donné procuration à M. Julien DUBOIS, M. Grégory RENDE, M. Julien DUBOIS, Mme Marie-Constance BERTHELON ayant donné procuration à M. Eric DARRIERE,**

ADOpte le Budget Primitif 2017 du Budget Annexe de l'Assainissement de la Ville, arrêté en recettes et en dépenses, selon le tableau ci-joint.

**LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 27 VOIX POUR, 7 NON PARTICIPATIONS au vote, celles de M. Pascal DAGES, Mme France POUDENX, M. Eric DARRIERE, Mme Sarah DOURTHE ayant donné procuration à M. Julien DUBOIS, M. Grégory RENDE, M. Julien DUBOIS, Mme Marie-Constance BERTHELON ayant donné procuration à M. Eric DARRIERE et 1 ABSTENTION, celle de Mme Nadine PEYRIN,**

ADOpte le Budget Primitif 2017 des Budgets Annexes de la Ville :

- Budget Eau Potable,
- Budget Eau Thermale,
- Budget Régie des Boues,
- Budget Laboratoire,
- Budget des fêtes,
- Budget Parc de Stationnement,
- Budget Activités Assujetties à la TVA,
- Budget Lotissement du Mousse,

arrêtés en recettes et en dépenses, selon le tableau ci-joint.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)  
040-214000887-20170330-4-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,  
Les jours, mois et an que dessus,  
Suivent les signatures au registre  
POUR COPIE CONFORME,  
LE MAIRE,**

**Elisabeth BONJEAN  
Présidente de la Communauté  
d'Agglomération du Grand Dax  
Conseillère Régionale Nouvelle-  
Aquitaine**

*Affichée le : 31 Mars 2017*

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».